Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 496

Artikel: Circulation : usagers de la route : une alternative au TCS

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016454

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CIRCULATION

Usagers de la route: une alternative au TCS

La Suisse allemande n'est plus ce qu'elle était... au moins dans l'esprit des Suisses Romands! Voyez comment on prend en mains, du côté de Zurich ou de Berne, la protection de l'environnement, celle des biens collectifs. Dernière initiative, lancée à Herzogenbuchsee, digne du plus haut intérêt: une levée de boucliers contre le lobby de la voiture et le Touring Club Suisse sous la forme d'une Fédération Suisse des Transports (FST).

Deux objectifs essentiels, selon les "promoteurs":

- Poser le problème de la circulation, et particulièrement celui de la circulation automobile dans le cadre de l'ensemble des activités humaines - on vit, on travaille, on respire, on dort, on marche, etc. - et non plus comme un paramètre prioritaire.

- Accorder un appui soutenu aux modes

de transport dont les usagers ne sont ni puissants, ni souvent organisés, ni bien sûr défendus par des groupes de pression, les piétons (1), les cyclistes, les enfants, les personnes âgées (on sait qu'en 1976, 305% des morts de la route étaient des personnes âgées).

Pour l'instant, la Fondation est le fait de personnalités provenant de toutes les régions de la Suisse et des horizons les plus divers; en ce qui concerne la Suisse romande et latine, on trouve par exemple, à côté du syndicaliste Louis Joye (SEV...), du conseiller aux Etats vaudois Jacques Morier-Genoud (socialiste), la conseillère nationale genevoise Monique Bauer-Lagier (libérale), le conseiller national saint-gallois Franz Jaeger (indépendant), de même que le clown Dimitri ou le physicien Jean Rossel. Des organisations entières ont d'ores et déjà adhéré à la FST à titre collectif: la Fédération suisse pour la protection de la nature, le WWF, l'Institut de la Vie.

Pour atteindre tous ses objectifs, la Fédération doit évidemment s'élargir et elle pré-

voit, pour cette année encore, la création d'un club des transports, véritable alternative au TCS, ouvert à tous, et qui devrait offrir des prestations identiques à ce dernier, l'idéologie en moins.

Urgences: de nouvelles collaborations et de nouvelles sources de financement (adresse utile: 3360 Herzogenbuchsee, case postale; tél. 063.61.51.51.).

NB. C'est aussi en Suisse allemande que vient de naître un autre concurrent du TCS, l'Action Route Libre, association dont les objectifs sont entre autres la lutte contre les limitations de vitesse; les juristes proches de la FST envisageraient-ils la possibilité de poursuivre les responsables de ce genre d'organisation pour complicité d'homicide lors de l'un ou de l'autre des nombreux accidents mortels de circulation imputables à des excès de vitesse (1188 victimes en 1976) qui ensanglantent les routes suisses?

(1) En attendant que prenne véritablement son essor le "Fussgängerverband" zurichois qui milite activement pour les droits des piétons, ou son homologue genevois l'Union des piétons.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Pas de quoi fouetter un chat

Racisme.

"Papillon" collé sur les murs:

"Livre interdit en Allemagne

Nous autres RACISTES

Approuvé par d'éminents professeurs, c'est un livre qui a le mérite d'expliquer scientifiquement la différence biologique qui existe entre les races et le danger que court l'Europe

par le métissage."

A supposer que le livre ait été vraiment inter-

dit, je ne suis pas sûr que ce soit le meilleur moyen de lutter contre le racisme.

(Il se trouve d'ailleurs que je connais le livre, dont l'auteur est un de mes amis — ! — et dont je dois dire que tout à été fait pour qu'il devienne raciste au cours de ces années de grâce 1930-1950.)

Plus insidieux, plus dangereux me paraît le racisme non pas "scientifique", mais diffus, banal et quotidien, peut-être inconscient de luimême.

A ce propos, une anecdote.

Lausanne 1979. Un autre de mes amis remonte le Maupas, coiffé d'un chapeau qui le fait étrangement ressembler à Kafka; rencontre trois Allemands (à en juger par la prononciation): "Sieh doch der Jude da!", dit l'un des trois à ses camarades. Et tous de rire. Pas de quoi fouetter un chat? Peut-être...

Autre anecdote.

Genève 1979. La fille d'un autre encore de mes amis s'est fiancée à un Indou originaire du Cachemire et l'accompagne à l'office compétent pour obtenir les papiers nécessaires et notamment un permis de travail. Apprend avec surprise ce que bien sûr nous savons tous: que si l'étrangère qui épouse un Suisse acquiert automatiquement tous les droits attachés à la nationalité suisse, en revanche il n'en va pas de même pour l'étranger qui épouse une Suissesse et qui devra tout d'abord faire ses preuves...